LE TUTORAT

I) La fonction tutorale dans l'organisation

- Définir la fonction du tuteur dans l'organisation : son rôle, sa fonction, ses compétences techniques et managériales, sa légitimité
- Définir une politique d'accueil et de suivi des professionnels.
- Gestion de projet. Construire ou valider les outils : livret d'accueil, fiches de poste, fiche métier…..
- La fonction d'encadrement
- un double rôle : encadrer et déléguer
- les compétences du tuteur : écouter, observer, expliquer, évaluer

II) Accueillir pour intégrer la personne dans l'organisation

- Préparer l'accueil en amont
- Savoir écouter pour comprendre les objectifs, les besoins des personnes
- Informer de façon à être compris : prendre en compte les freins, les atouts
- Contractualiser l'accompagnement : forme et fond en prenant en compte les contraintes du tuteur, les besoins du professionnel.
- Informer les autres salariés, présenter le nouvel arrivant

III) Accompagner/informer/former

- Savoir intervenir dans le suivi des actions : évaluer les actions, les positionnements aussi bien dans la pratique du métier que dans l'organisation Intervenir à bon escient : repérer les problématiques spécifiques : techniques, humaines, relationnelles et apporter des solutions
- Apporter, revenir, sur les connaissances nécessaires pour évoluer
- Reconnaître et valider les compétences et progrès pour maintenir la motivation
- Savoir critiquer sans démobiliser
- Déléguer des actions au bon moment
- Assurer formellement le suivi

IV) Evaluer

Pour être efficace et source de progrès, l'évaluation nécessite rigueur et engagement réciproque

- Qui ? (1) la personne accompagnée
- Quand ? - des évaluations spécifiques à formaliser par étapes - une évaluation globale à un instant T (défini dans l'organisation)
- Quoi ? - les compétences techniques, humaines, sociales
- Avec qui ? - le tuteur, le responsable hiérarchique
- Pourquoi ? - formaliser la reconnaissance des compétences, les actions à mettre en œuvre pour évoluer.
- Qui ? (2) le tuteur - pendant le suivi : coordination, partage d'expérience, recherche de solutions avec les partenaires internes, éventuellement externes - une évaluation globale à un instant T (défini dans l'organisation)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation

Objectifs :

Identifier clairement son rôle sur les trois domaines impliqués dans le dispositif de tutorat : L'organisation, la compétence pédagogique, le relationnel et maîtriser les axes de compétences qui s'y rattachent.

Public :

Toute personne susceptible d'avoir à réaliser une action de Tutorat